

Image not found or type unknown



Testament obligatoirement manuscrit ?

Par **jaro**, le **09/09/2008 à 14:51**

Bonjour, rnJ'ai lu que le testament devait être obligatoirement un document manuscrit. rnJ'ai un handicap moteur qui rend impossible pour moi la rédaction d'une lettre (je peux seulement la signer) Je précise bien que mon handicap n'est que physique. rnJe veux en rédiger un. Comment puis-je faire ? rnMerci par avance de vos réponse rnJaro

Par **Marion2**, le **10/09/2008 à 18:17**

Vous allez voir un notaire. rnCordialement